

Foires et marchés d'autrefois (12^e-18^e siècles)

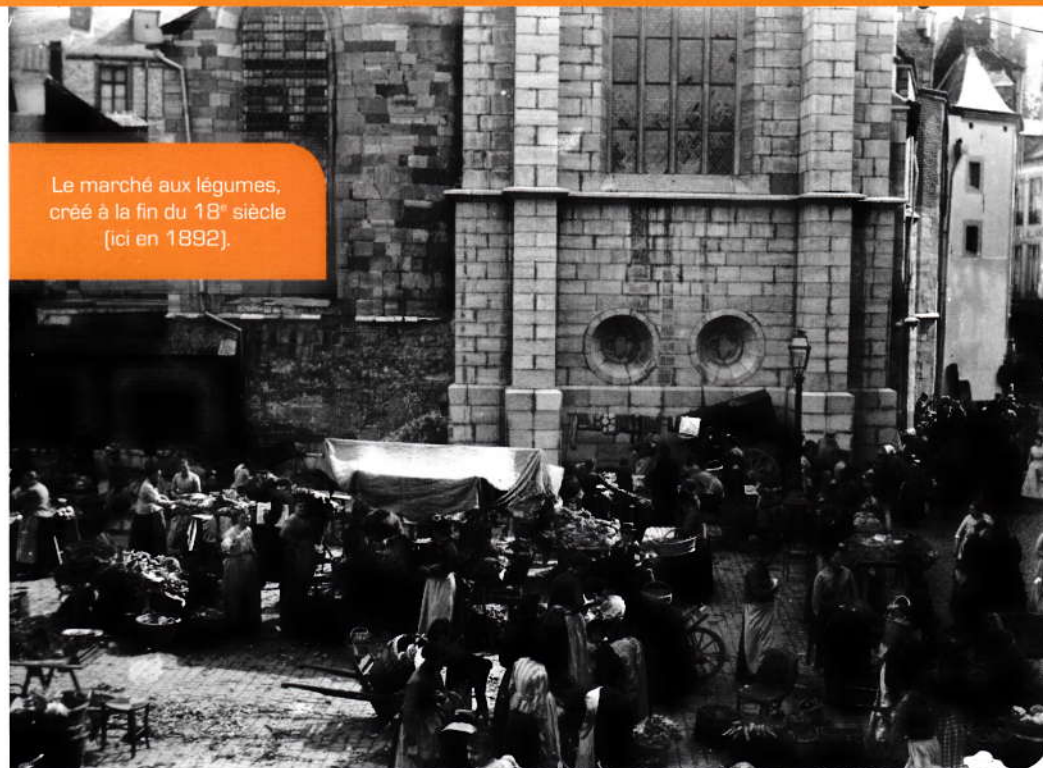
Par la Société royale
Sambre et Meuse
www.sambreetmeuse.be

À la fin du Moyen Âge, la ville de Namur comptait un nombre impressionnant de temps et de lieux d'échanges économiques et commerciaux. Le plus important d'entre eux était sans conteste la grande foire d'Herbatte, organisée depuis le 12^e siècle. Afin d'attirer un maximum d'étrangers, cette foire bénéficiait d'une franchise en vertu de laquelle le prince accordait aux marchands des sauf-conduits, des exemptions fiscales ainsi qu'un moratoire des dettes pendant toute la durée des festivités. Pour cette raison, les foires d'Herbatte étaient plus connues sous le nom de « franche feste d'Herbatte ». Au début des Temps modernes, la foire prenait place chaque année, sauf en temps d'épidémie, du 9 au 26 octobre, dans les prés d'Herbatte. Elle était annoncée dans les villes éloignées par des messagers et signalée, sur la Grand-Place de Namur, par un lion de bois peint aux couleurs de la cité.

À côté de cette foire au rayonnement important, une dizaine de marchés, locaux ou régionaux, étaient également installés à Namur. Contrairement à la franche fête d'Herbatte, ils



La Halle al' Chair, actuel musée archéologique.



Le marché aux légumes, créé à la fin du 18^e siècle (ici en 1892).

étaient approvisionnés par les commerçants des environs, capables d'effectuer l'aller-retour de leur domicile au lieu de vente dans la journée. Ils avaient lieu hebdomadairement, sur des places ou dans des halles garnies d'étals loués à l'année. La plupart étaient spécialisés dans la vente de certains produits mais quelques-uns, tel le marché Saint-Hilaire (en Grognon), offraient, en tant que marchés de quartier, un assortiment de marchandises variées à un public plus limité. Jusqu'au 16^e siècle, le principal d'entre eux était situé sur la place Saint-Rémy (place d'Armes).

Parmi les marchés spécialisés, le franc marché aux chevaux et bœufs jouissait, comme la foire d'Herbatte, d'une franchise octroyée par le prince. Instauré en 1514 par Maximilien d'Autriche et son petit-fils, le futur Charles-Quint, afin de ranimer l'activité économique de la ville, il se tenait

toutes les semaines, du vendredi après-midi au dimanche midi, en Trieux (rue de Bruxelles). Il fut supprimé en 1520, à la demande des autorités communales, mais rétabli en 1610 par les archiducs Albert et Isabelle à cause de la concurrence exercée par d'autres marchés francs, comme celui de Huy. En 1661, le jour de marché fut déplacé au mardi en raison du nombre élevé d'autres marchés aux chevaux également organisés le samedi (à Malines, Maastricht, Valenciennes...).

Les autres lieux de vente namurois, non francs, drainaient des foules plus locales que celles fréquentant le franc marché aux Bêtes. En 1622, l'emplacement de la plupart de ces lieux d'échanges fut fixé par les autorités urbaines : les fruits et les semences se vendaient sur le Grand marché (rue de l'Ange), le beurre, les œufs et les laitages sur le marché au Beurre (place Chanoine Descamps), le lin et le

chanvre sur le marché au Chanvre (actuel marché au Chanvre), la paille et le foin sur le marché aux Foins (avenue Golenvaux), les poissons d'eau douce à l'Applé (sur la rive droite de la Sambre, en aval du pont) et les viandes et les poissons de mer à la Halle al' Chair. Depuis le Moyen Âge, la ville comptait aussi une halle au blé couverte (place Maurice Servais) réservée au commerce des grains et des céréales. Les produits de l'industrie du textile se débitaient quant à eux au sein d'une halle aux draps, tandis que les objets façonnés par les artisans du fer, les forgerons et les serruriers étaient étalés sur le marché des Fèvres (rue de l'Ange), à la fin du 18^e siècle, la destruction de l'ancienne église Saint-Loup et de son cimetière permit en outre la création d'une place publique équipée d'une pompe à eau et affectée à la tenue d'un marché aux légumes (actuelle place du Marché aux Légumes).